

Zeitschrift: Les cahiers des Musées de Môtiers
Herausgeber: Musée Jean-Jacques Rousseau
Band: - (1999)
Heft: 21

Artikel: Ils ont vu Jean-Jacques Rousseau
Autor: Matthey, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ils ont vu Jean-Jacques Rousseau

Suite à la publication par la *Nouvelle Revue Neuchâteloise*, dans son cahier n. 60, de l'article « Qui a vu Jean-Jacques Rousseau ? », il a paru intéressant au conservateur du Musée J.J. Rousseau de Môtiers de prolonger les échos de cette recherche. N'a-t-elle pas abouti à la découverte du portrait peint par l'artiste genevois Robert Gardelle ? Il valait donc la peine de présenter au public ce document, absent des collections iconographiques depuis deux cent cinquante ans. Par la même occasion, il convenait à l'Association J.J. Rousseau de Neuchâtel de rendre hommage à la générosité de la famille de feu Daniel Reichel qui a fait don de cette petite huile à notre musée neuchâtelois. En même temps une exposition pouvait élargir le thème en soulignant certaines circonstances des rencontres des artistes avec Jean-Jacques, ou présenter d'autres images en rapport avec, ou issues de l'image première

Les sept vitrines du musée commentent en quelque sorte les neuf portraits de Rousseau que l'on peut avec certitude attribuer à des artistes qui ont vu le modèle. L'innombrable iconographie née de l'intérêt pour les oeuvres, et de la curiosité entourant l'auteur de ces écrits a suivi l'apparition de quelques-uns de ces portraits, créant des familles et des générations d'estampes où l'original s'altère peu à peu rendant le personnage difficilement reconnaissable parfois. Les admirateurs de l'écrivain, ou du musicien, ont dû patienter longtemps avant de pouvoir se procurer une image de l'auteur. Les éditeurs réclamaient à Rousseau « une vie » à imprimer en tête des ouvrages. Les lecteurs souhaitaient être renseignés sur les origines de l'écrivain, sur sa formation, sur le sens de ce « Citoyen de Genève » qui figurait dans les pages de titre de ses écrits, sur les voies suivies dans sa jeunesse jusqu'à la révélation de ses talents à l'âge de 40 ans. Rousseau refusait toujours de se plier à cette sollicitation. La condamnation de 1762 et l'exil qui s'ensuivit lui suggéreront de recourir à l'image pour assurer dans l'immédiat une protestation et une défense muette, en attendant la longue élaboration des *Confessions*, suivies des autres ouvrages autobiographiques : les *Dialogues : Rousseau juge de Jean-Jacques* et les *Rêveries du Promeneur solitaire*. Dès l'arrivée à Môtiers et jusqu'aux dernières semaines à Ermenonville, le thème de la défense de sa personne et de la justification de sa pensée domine toute autre préoccupation – seize ans de tourments qui s'apaisent dans les *Rêveries*.

C'est en arrivant à Môtiers que Jean-Jacques prend conscience de l'usage qu'il pourrait faire du pastel que Maurice Quentin de La Tour avait fait de lui dix ans plus tôt. La Tour en avait envoyé un à Jean-Jacques qu'il avait laissé aux Luxembourg en quittant Montmorency. Cette image a toujours plu à l'exilé ; c'est même le seul portrait dans lequel l'écrivain se reconnaît pleinement. Il le répétera souvent. Ceux qui verront cette physionomie paisible, avenante ne pourront pas ajouter foi aux accusations lancées contre lui. Il demandera donc à

La Tour de faire graver son pastel. Il insiste sur une condition : il ne faut pas y faire figurer son nom, mais seulement sa devise. « Vitam impendere vero », voilà qui devrait suffire à le faire reconnaître, un premier adieu au « Citoyen de Genève » avant la lettre de rupture (12 mai 1763) que sa naturalisation neuchâteloise lui permettra d'adresser à Genève, cette Genève qui vient de le condamner plus haineusement encore que le Parlement de Paris! Cette décision et l'existence du pastel seront le point de départ de l'iconographie rousseauiste dont l'extension ne tarit pas. La Tour ne doutait pas du succès de l'entreprise et envoya, en remerciement, un autre pastel que Rousseau put suspendre au mur de sa chambre à Môtiers, et qui resta dans la famille Boy de la Tour après son départ. Quant aux gravures elles ne purent satisfaire les exigences de l'écrivain, qui, fort déçu, ne put qu'abandonner un contrôle impossible de l'impulsion donnée à la vogue de son image. Le portrait de La Tour est resté la source la plus féconde des estampes gravées pendant les XVIIIème et XIXème siècles.

Tous les portraits de Rousseau n'ont pas eu la fortune de celui de La Tour. Il restera l'archétype repris, recopié, transformé au hasard des techniques et des talents. La petite huile du peintre genevois Robert Gardelle, exécutée deux ans après le pastel de La Tour, alors que Rousseau retrouvait dans sa ville natale ses droits de citoyen et se voyait réintégré dans l'Eglise de Calvin a dû rester propriété de celui qui l'avait commandée. Rousseau a-t-il posé devant Gardelle ? A-t-il seulement su qu'on avait fait un portrait de lui ? Au début du XXème siècle on ne connaissait l'existence de ce portrait que par la gravure peu connue d'un certain Salvador qui l'avait exécutée d'après Gardelle.(sign. R.Gardelle pinx. 1754 Salvador sculp.) Le travail d'élaboration de l'article de la *Nouvelle Revue Neuchâteloise* a abouti au-delà de tout espoir puisque l'huile du peintre genevois est sortie de ce long cocon d'oubli. Le musée de Môtiers est heureux de présenter dès maintenant cette pièce unique à son public.

La charmante esquisse au crayon de Jean Houel resta un souvenir privé de la visite qu'il fit à Rousseau, en compagnie du Genevois Cuendet, alors que l'écrivain séjournait au Petit-Château dans la propriété du Maréchal de Luxembourg (mi-mai 1759). Ce dessin, conservé par le peintre et sa famille, ne fut connu qu'au XIXème siècle par une lithographie très rare.

Jean-Jacques a été surpris par l'artiste dans une situation toute de naturel, sans aucun apprêt. L'écrivain n'en paraît que plus sympathique, croqué dans sa robe de chambre devant l'âtre de la cuisine, avec sa vieille chatte, la Doyenne, sur ses genoux, et, à ses pieds, son fidèle Turc, dont il n'avait osé conserver le nom – Duc – vu le voisinage des nobles qui fréquentaient ses protecteurs. Cette image reste une vision prise dans l'intimité et la vérité du personnage, hors des exigences toujours artificielles de la pose.

Bien mystérieux ce J.B.Michel qui très jeune semble avoir eu une activité à Neuchâtel. De fait il a modelé un buste de Rousseau qu'une admiratrice de l'écrivain a découvert en Franche-Comté et qu'elle a pu acquérir pour son propre petit musée, un hommage sincère à un écrivain qui emporte tous ses suffrages. On connaissait une gravure de ce Michel dont l'inscription dit : « Dessiné à Neuf-Chatel en 1765 / et Gravé par J.B.Michel ». Pas d'allusion à un buste, ni trace d'une rencontre organisée par... - pourquoi pas ? – DuPeyrou ? ou A.Pury ? Une fois encore nous devons avouer l'échec de nos recherches. Mais la découverte d'un buste, signé par le même jeune artiste, fut une révélation lorsque sa propriétaire invita le comité de l'Association à la découverte de ses trésors, il y a quelques années. Le buste de plâtre est délicat ; lui faire franchir la frontière aller et retour est périlleux ; mieux vaut le garder soigneusement dans le cadre que Mme Métroz lui a dédié, et nous contenter de photographies. La gravure est peut-être totalement indépendante du buste ; Michel a représenté Rousseau coiffé de son bonnet d'Arménien. Le buste peut être antérieur, ou postérieur, au dessin. Le buste est en tout cas resté dans les limites de notre arc jurassien. La gravure a été éditée par un éditeur parisien.

Sur la longue route de l'exil, Rousseau va passer quelques semaines à Paris, protégé par le Prince de Conti (17 décembre 1765 – 4 janvier 1766). Durant ce court séjour le peintre Lemoyne sera sollicité par David Hume de modeler un buste du fugitif. Il semble que l'écrivain ait accepté de poser. Les essais modelés par Lemoyne ont disparu très rapidement, mais ils lui ont permis de sculpter un marbre dont la trace fut également perdue. Ce n'est qu'en 1938 qu'il refit surface dans une vente à Londres. Il se trouve aujourd'hui au Kunsthaus de Zürich. Deux gravures ont été exécutées à partir de l'œuvre de Lemoyne. Ont-elles pris les esquisses modelées, ou le marbre, comme modèle ? Vu leur médiocre qualité, nous penchons pour la première hypothèse

Le portrait à l'huile peint à Londres au printemps 1766 aura plus de succès. Rousseau accepta de poser en habit d'Arménien à la demande de David Hume. On y voit l'exilé de Môtiers tel que le village l'a connu. Les toiles conservées à Edimburgh et au Château de Coppet nous montre un personnage marqué par l'âge et les soucis. Les superbes gravures qui en furent tirées accentuent ces caractères. Rousseau y vit une façon délibérée de ruiner son image. Il ne pouvait comprendre l'admiration de ses amis pour ces œuvres qui, d'après lui, le présentait comme « un Cyclope affreux » !

En 1790 une annonce parut dans un journal de Paris, offrant d'acheter en souscription des statuette de Rousseau et de Voltaire, hautes de un « pied », en « talc » ou en bronze, représentant les deux plus célèbres figures littéraires du siècle « dans l'attitude de marcher ». Elles seraient faites d'après les originaux que le sculpteur Suzanne avait exécutés en 1778, année de la mort des deux

écrivains. Suzanne proposait de les reprendre chacune pour en faire des œuvres aussi parfaites que possible. Bronzes ou plâtres elles sont en effet admirables. Rousseau est représenté tenant un rouleau de feuilles dans la main droite, alors qu'une liasse de papiers sort de la poche de son habit. Suzanne aurait-il croqué Rousseau en 1776, alors que désarmé il descendit dans la rue pour distribuer son manifeste *A tout Français aimant encore la justice et la vérité* ? Nous le pensons sincèrement. Une feuille, conservée au Musée de Chaalis, près d'Ermenonville, montre Rousseau esquissé sous deux angles différents. Il s'agit sans doute du croquis dessiné par Suzanne pour obtenir une représentation en volume de la statuette future. L'attribution de ce document à Moreau-le-Jeune ne convainc pas. On ne sait rien des premières statuettes de 1778. Dans quelle matière

Suzanne avait-il sculpté Voltaire et Rousseau. Le Musée de Môtiers possède cette image très vivante en bois, en plâtre et en bronze. Plus tard on en fit des céramiques coloriées. De façon bien inattendue des artisans malgaches reprirent ce modèle pour en faire de petites statuettes sculptées et habillées, lors de l'exposition commémoratives de la mort de Rousseau, au Centre A. Camus de Tananarive. (Pâques 1979)

Un peintre, Mayer, fut le dernier artiste à pouvoir saisir l'écrivain vivant, en train d'herboriser dans le parc d'Ermenonville, dernier refuge de sa vieillesse. L'artiste a saisi Jean-Jacques alors qu'il herborisait .en solitaire. Un peu voûté, quelques plantes à la main, il marche en s'aidant d'une canne, nu-tête, son chapeau sous le bras. Cette image devint celle préférée du romantisme. Mayer a dû dessiner son esquisse quelques semaines, quelques jours peut-être, avant la mort du philosophe. En effet ce dernier répondant favorablement à l'invitation du marquis René de Girardin, Rousseau s'installa à Ermenonville à la mi-mai, et il mourut brusquement le 2 juillet.

Le dernier artiste à « voir » Rousseau fut le grand sculpteur J.-B. Houdon. Convoqué par Girardin, il se rendit à Ermenonville le lendemain du décès et prit le masque mortuaire de l'écrivain. C'est à partir de ce modèle qu'il modela et sculpta ses célèbres bustes « en habit français », ou « à la romaine » qui firent pendants à ceux de Voltaire. Houdon, et son atelier produisirent une quantité de « terres cuites » et « bronzes », grandeur nature ou réduction dont le succès se maintint jusqu'à la fin du siècle. Il avait pu fixer les traits de Voltaire de son vivant, au début de 1778. Partant d'un masque marqué par la mort, le sculpteur a su, grâce à sa technique unique de sculpture de l'œil rendre aux bustes de Rousseau une vie qui perdure. Regardez-le bien, c'est Jean-Jacques qui vous fixe !

F.Matthey